

# **[ORANGE] COMITE NATIONAL DE PREVENTION DU STRESS : Des conditions de travail sous tension ...**

**L'enquête sur les conditions de travail et le stress réalisée en décembre 2024, a permis de recueillir des données précieuses sur le ressenti des personnels. Avec un taux de participation en hausse (55,2%), l'édition 2024 chez Orange SA révèle une situation alarmante sur plusieurs aspects du travail : intensification et moyens de travail, réorganisations, stress, etc.**

**Voici le décryptage de ces résultats par la CFDT :**

## **Intensité et temps de travail : une pression qui ne faiblit pas.**

Avec une baisse de 20% des effectifs en trois ans, l'intensité du travail reste élevée et au même niveau qu'en 2012. La charge de travail excessive concerne presque la moitié (45%) des répondants et impacte particulièrement les managers : 86 % d'entre eux estiment devoir travailler intensément. Toutefois, la flexibilité offerte par le télétravail semble atténuer ces contraintes pour certains répondants.

## **Stress et fatigue : des niveaux préoccupants.**

L'échelle de stress poursuit sa dégradation, particulièrement chez les femmes. La fatigue reste stable mais élevée avec une exposition accrue pour les managers. Dans ce contexte de stress et de fatigue, les rapports sociaux au travail montrent une légère dégradation, avec une proportion significative de répondants estimant que les relations se sont détériorées au cours des trois dernières années.

## **Climat social et reconnaissance : "avant j'étais fier de travailler chez Orange"**

La fierté d'appartenir au groupe Orange a également connu une forte baisse. En 2024, seulement 33% des salariés se disent fiers de travailler pour l'entreprise, un chiffre en déclin par rapport aux années précédentes. Plus inquiétant, les répondants parlent de leur fierté d'appartenance au passé : « avant j'étais fier de travailler chez Orange ».

## **Moyens de travail : des outils et processus en recul.**

L'adaptation des outils informatiques recule et la complexité organisationnelle continue d'augmenter. 41% des répondants jugent les consignes inapplicables et 55% estiment ne pas disposer des effectifs nécessaires pour accomplir leur mission. Cependant, les réunions de service, perçues comme un levier d'échange et de coordination, continuent d'être bien perçues. Les managers continuent d'être un point d'appui important, notamment en matière d'écoute et d'accompagnement des équipes.

## **Réorganisations : une instabilité croissante.**

Depuis 2021, la proportion de salariés ayant vécu deux réorganisations ou plus a triplé et la perception de l'accompagnement de ces transformations se dégrade fortement.

L'un des résultats les plus préoccupants concerne la sécurité de l'emploi. Près de 50% des répondants estiment que leur sécurité d'emploi est menacée et cette inquiétude croît avec le nombre de réorganisations vécues par les répondants.

## **Digitalisation : un défi mal anticipé.**

Un tiers des répondants estime que leur savoir-faire est menacé par les évolutions technologiques. Ce chiffre grimpe à 47% chez les travailleurs en situation de handicap et à 45% chez ceux n'ayant pas bénéficié de formation récente.

La CFDT note que tous les indicateurs qui avaient commencé à se dégrader en 2021 se sont fortement détériorés en 2024.

Il importe donc qu'Orange engage dès maintenant des actions afin d'éviter un effondrement en 2027.

## **LA CFDT EXIGE DES MESURES CONCRETES :**

## **Une grande enquête paritaire sur la charge de travail :**

- la CFDT exige une enquête paritaire menée par un cabinet externe pour évaluer la charge de travail réelle, vécue et prescrite de tous les personnels.

Les résultats permettront d'orienter les discussions sur l'organisation du travail et d'améliorer les temps de vie et de travail.

Une négociation renforcée sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT).

## **Cette négociation devra intégrer :**

- Une meilleure application des accords existants, notamment ceux sur la charge de travail et l'organisation du travail.
- De nouveaux droits pour les salariés en matière de prévention des risques psychosociaux et du risque suicidaire.
- Une meilleure prise en compte des réorganisations et leur impact sur les conditions de travail.
- Un cadre clair pour les projets immobiliers et les espaces de travail (accessibilité, bruit, ergonomie, etc.).

## **Un plan d'actions d'urgence pour la santé au travail :**

### **La demande la mise en place de mesures de prévention des risques psychosociaux et du risque suicidaire :**

- Des formations pour les managers et RH en premiers secours en santé mentale (PSSM).
- Un accompagnement psychologique renforcé, avec la mise en place d'un contrat avec un cabinet de psychologues qui se déplace auprès des équipes touchées par un drame.
- Des dispositifs de médiation interne et externe à renforcer pour résoudre les conflits et prévenir les situations de harcèlement.
- L'application stricte des dispositions légales et conventionnelles en matière d'évaluation des risques psychosociaux.

## **LA CFDT REVENDIQUE UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL !**

### **La mise en place de ce nouveau Contrat Social devra être structurée autour de quatre piliers :**

#### **Réorganisations et conditions de travail :**

- Limiter le nombre de réorganisations et réexaminer la façon dont elles sont menées et suivies dans le temps.

### **Qualité de vie et conditions de travail (QVCT) :**

- Renforcer les actions pour la santé des personnels et améliorer les conditions de travail en fonction des résultats de l'enquête.

### **Évaluation du travail et parcours professionnels :**

- Garantir l'existence d'un véritable parcours professionnel avec des perspectives claires pour tous.

### **Pouvoir d'achat et reconnaissance du travail :**

- Assurer des évolutions salariales justes et lutter contre la précarisation.

**LA CFDT RESTE PLEINEMENT MOBILISEE POUR DEFENDRE VOS DROITS ET OBTENIR DES AVANCEES CONCRETES.**



**LA SANTE AU TRAVAIL N'EST PAS UNE OPTION.  
C'EST UN ENJEU MAJEUR QUI NECESSITE DES  
MESURES CONCRETES ET DURABLE !**



Infos pratiques

## Suivez-nous sur les réseaux !



[S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)



[S3C Télécoms prestataires IDF](#)



[s3telecomsprestatairesidf](#)



[S3C Télécoms Prestataires IDF](#)



[s3telecomsprestatairesidf](#)



[S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[COMITE NATIONAL DE PREVENTION DU STRESS](#)